



Compte rendu de la session de printemps 2019

Madame, Monsieur

L'excellence de la formation dispensée dans les hautes écoles suisses est reconnue au-delà des frontières. Chaque année, plusieurs milliers d'étudiants étrangers effectuent leurs études en Suisse. De nombreux diplômés venant d'Etats tiers tels qu'Israël, la Chine ou le Canada quittent la Suisse après avoir terminé leur formation avec succès, bien que leur profil soit très demandé sur le marché du travail suisse. Cela est notamment dû au fait que l'admission de ressortissants d'Etats tiers sur le marché du travail est régulée par des contingents. Le Parlement veut changer cette situation: il a déposé une motion demandant la suppression des contingents pour les diplômés dans les secteurs où la demande en personnel qualifié est particulièrement élevée.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Les Etats reportent leur examen de la révision de la LDA

Le Conseil des Etats a reporté son examen de la révision de la Loi sur le droit d'auteur (LDA), initialement prévu pour la session de printemps. La Chambre haute a renvoyé le projet (17.069) sans opposition à sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E). La commission est chargée d'examiner ses décisions et de tenir compte de l'évolution actuelle du droit de l'Union européenne (UE).

La raison de ce renvoi est un ajout controversé à la révision de la LDA approuvé par la CSEC-E, selon lequel les exploitants de plateformes en ligne devraient à l'avenir rémunérer les éditeurs de médias lorsqu'ils publient leurs contenus journalistiques, tels que des résumés ou des références à des articles. Une réglementation en ce sens est aussi en train d'être discutée du côté de l'UE. La CSEC-E va donc se pencher à nouveau sur ce projet au cours du printemps.

Une minorité réclame un droit de deuxième publication

Durant la préparation de la révision de la LDA, une minorité de la CSEC-E avait proposé à son conseil de faire appliquer un droit de deuxième publication des publications scientifiques financées par des fonds publics, en adaptant le code des obligations. Un droit inaliénable à une deuxième publication consultable gratuitement sur internet permettrait de garantir le libre accès à l'information scientifique («Open Access»), au terme d'un certain délai après la publication initiale auprès d'une maison d'édition.



Protocole du Conseil des Etats du 12 mars 2019

Le paiement du milliard de cohésion à l'UE sera soumis à condition

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé le principe d'un deuxième milliard de cohésion (18.067) en faveur de l'Union européenne (UE). La Suisse doit apporter un soutien dans la réduction des disparités économiques et sociales entre les anciens et les nouveaux Etats membres de l'UE par une contribution d'un total de 1,3 milliard de francs sur dix ans.

Le Parlement fédéral soumet toutefois sa contribution à la condition que l'UE s'abstienne de toute mesure discriminatoire envers la Suisse. Le Conseil national a également débattu de l'idée de faire dépendre le paiement du milliard de cohésion à une pleine association de la Suisse au prochain programme-cadre de recherche européen «Horizon Europe» dès 2021. Cette proposition de la Commission de politique extérieure (CPE-N) a cependant été rejetée par l'assemblée plénière de la Chambre du peuple. Le lien avec la reconnaissance de l'équivalence boursière par l'UE a également été rejeté. En revanche, le Conseil national veut ancrer dans l'arrêt fédéral que le Conseil fédéral soumette au Parlement d'ici 2020 un crédit pour l'association de la Suisse au programme de formation Erasmus+ dès 2021.

Des divergences sur la répartition des contributions de cohésion subsistent entre les deux Chambres. Le Conseil national veut augmenter de 190 millions de francs la contribution adressée aux pays particulièrement touchés par la migration et réduire la contribution au bénéfice des pays de l'Est en conséquence. Le Conseil des Etats se penchera à nouveau sur cette proposition lors de la session d'été 2019.



Protocole du Conseil national du 18 mars 2019

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

- ... approuvé tacitement, au Conseil des Etats, deux motions déposées par la conseillère aux Etats Anita Fetz (**18.3240**) et par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (**18.3392**). Toutes deux demandent un renforcement du profil des écoles supérieures. Le Conseil fédéral doit adapter les bases légales de façon à ce que les écoles supérieures proposant des filières de formation reconnues par la Confédération, ainsi que leurs diplômes, soient positionnés comme faisant clairement partie de la formation professionnelle suisse.
- ... approuvé, au Conseil des Etats, deux motions (**18.4087** et **18.4088**) de la Commission des finances du Conseil national. Elles demandent que la station de recherche agronomique Agroscope continue de disposer de plusieurs sites à l'avenir et que son budget ne soit pas diminué. Le Conseil national avait déjà approuvé les deux interventions. Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche présentera d'ici à fin 2019 un concept avec un plan de mise en œuvre.
- ... transmis au Conseil fédéral par 32 voix contre 6, au Conseil des Etats, une motion (**17.3067**) du conseiller national Marcel Dobler. La motion demande que les spécialistes étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse et actifs dans une branche où il y a une pénurie de personnel qualifié puissent travailler plus facilement en Suisse après leurs études. Le personnel qualifié issu d'Etats tiers au bénéfice d'un diplôme d'une haute école suisse doit par conséquent être exempté des contingents. Le Conseil fédéral doit désormais adapter le règlement relatif à l'admission, au séjour et à l'activité professionnelle.
- ... rejeté par 132 voix contre 53, au Conseil national, un postulat (**17.3038**) du conseiller national Mathias Reynard. Il demandait d'examiner comment les chercheuses et chercheurs encouragés par le Fonds national suisse (FNS) pourraient être mieux protégés par l'assurance-chômage (AC). L'intervention mettait notamment en évidence le problème du non droit aux prestations de

l'assurance-chômage ou des longues périodes d'attente lorsque les scientifiques reviennent d'un séjour à l'étranger. Le Conseil fédéral a fait valoir qu'une solution spéciale amènerait à une inégalité de traitement dans l'AC.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

↗ Le Conseil fédéral ne doit pas signer l'accord institutionnel entre la Suisse et l'UE

Motion (18.4165) du conseiller aux Etats Thomas Minder (sans parti).

Déposée le 10 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 février 2019.

↗ Les potentiels de synergie pour l'encouragement de l'innovation dans les régions sont-ils suffisamment exploités?

Interpellation (18.4171) du conseiller national Thomas Egger (PDC).

Déposée le 11 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 13 février 2019.

↗ Ne tue-t-on pas le marché du travail en élevant trop les exigences de certains CFC? Quid de nos jeunes en rupture de contrat durant la formation?

Interpellation (18.4184) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).

Déposée le 12 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 13 février 2019.

➤ La stratégie d'implantation d'Agroscope doit reposer sur des critères clairs

Motion (18.4199) du conseiller national Christian Lohr (PDC).

Déposée le 12 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 février 2019.

➤ Création d'une infrastructure de données moderne contenant des données de patients structurées en vue d'encourager la recherche sur l'être humain

Motion (18.4203) du conseiller national Christoph Eymann (PLR).

Déposée le 12 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 février 2019.

➤ La Confédération ne devrait pas faire concurrence aux entreprises et aux start-up

Postulat (18.4298) du conseiller national Thomas Burgherr (UDC).

Déposé le 14 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 février 2019.

➤ Potentiel d'une utilisation de logiciels libres dans le domaine de l'éducation en Suisse

Interpellation (18.4299) de la conseillère nationale Rosmarie Quadranti (PBD).

Déposée le 14 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 13 février 2019.

↗ Inégalités sociales dans le domaine de l'éducation

Interpellation (18.4397) de la conseillère nationale Sibel Arslan (BASTA).

Déposée le 14 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 13 février 2019.

↗ Chargé de prendre des mesures fiscales pour les start-up, le Conseil fédéral doit commencer par définir cette catégorie d'entreprises fondées sur la science

Interpellation (18.4402) du conseiller national Fathi Derder (PLR).

Déposée le 14 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 13 février 2019.

↗ Fiscalité des start-up: comment le Conseil fédéral va-t-il consulter ces entreprises?

Interpellation (18.4403) du conseiller national Fathi Derder (PLR).

Déposée le 14 décembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 13 février 2019.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

↗ Le Conseil fédéral doit tirer les conséquences de son dernier rapport sur les OGM

Interpellation (19.3012) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (pvl).

Déposée le 4 mars 2019.

➤ Améliorer les bases comparatives du système suisse de connaissances agricoles et agroalimentaires

Motion (19.3082) du conseiller national Markus Hausammann (UDC).
Déposée le 11 mars 2019.

➤ Utilisation des excédents non budgétés de la Confédération

Motion (19.3085) du conseiller national Thomas Egger (PDC).
Déposée le 12 mars 2019.

➤ Introduction de déductions fiscales incitatives sur les coûts de recherche/développement de nouveaux antibiotiques

Interpellation (19.3088) du conseiller national Pierre-André Page (UDC).
Déposée le 12 mars 2019.

➤ Se former pour rester au top. Instaurer un 4^{ème} pilier pour la formation continue

Interpellation (19.3107) du conseiller national Claude Béglé (PDC).
Déposée le 14 mars 2019.

➤ Programme Euratom, un manque de transparence choquant

Interpellation (19.3111) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (pvl).
Déposée le 14 mars 2019.

➤ Trafic aérien. Promouvoir l'innovation afin de réduire les émissions de CO₂

Motion (19.3115) de la conseillère nationale Samira Marti (PS).
Déposée le 14 mars 2019.

➤ Examens suisses de maturité: égalité de traitement pour les étudiant-e-s

Interpellation (19.3141) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 19 mars 2019.

➤ Qu'attend la Suisse pour soutenir la recherche dans le domaine de la finance durable?

Interpellation (19.3218) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 21 mars 2019.

➤ Innosuisse: les outils de financement de la Confédération doivent devenir plus efficaces

Interpellation (19.3253) du conseiller national Jürg Grossen (pvl).
Déposée le 21 mars 2019.

➤ Date de la disponibilité des données des patients pour l'encouragement de la recherche sur l'être humain par les entreprises et hautes écoles suisses

Question (19.1012) du conseiller national Christoph Eymann (PLR).
Déposée le 21 mars 2019.

➤ Arrêter les expériences humaines irresponsables avec le cannabis!

Interpellation (19.3313) de la conseillère nationale Verena Herzog (UDC).
Déposée le 22 mars 2019.

➤ Besoin de recherches sur les effets des champs électromagnétiques sur les animaux et les plantes

Interpellation (19.3345) de la conseillère nationale Claudia Friedl (PS).
Déposée le 22 mars 2019.

➤ Lancement d'un programme national de recherche «System change not climate change»

Motion (19.3363) du conseiller national Cédric Wermuth (PS).
Déposée le 22 mars 2019.

➤ «Lehrplan 21»: malédiction ou bénédiction?

Interpellation (19.3395) de la conseillère nationale Yvette Estermann (UDC).
Déposée le 22 mars 2019.

➤ Quel est le montant de l'encouragement de la Confédération à la recherche sur le génie génétique dans l'agriculture, tels que les nouveaux procédés de génie génétique, et quel est l'encouragement financier pour les variétés classiques?

Question (19.1018) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts).
Déposée le 22 mars 2019.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

26 mars 2019
